CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E55477** **VALABLE JUSQU'AU** **30/06/2027**

ÉDITÉ LE 02/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1998

Raison sociale : BATICO 88

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 12/07/2021

Capital : 350 000

12 RUE DU 12E REGIMENT D'ARTILLERIE
88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT DIE B 420273641

Siret : 420 273 641 00027

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 885174 07

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1 271733

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1 271733

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 03 29 56 04 76 **Fax :** 03 29 56 32 17

Portable : 0786528244

Responsabilité légale :
GROUPE LIVIO (810 483 123)

Site Internet : http://www.batico88.com

E-mail : ndidier@groupe-livio.com

Effectif moyen : 30 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 477 291 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	30	24/04/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/07/2026 11:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.